

Procès-verbal de la session **SPÉCIALE** tenue le **30 JANVIER 2012 à 19 heures** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Christian DROUIN,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Christiane LAMPRON,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Gino DUBÉ,	greffier, directeur général.
------------	------------------------------

12,21 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

12,22 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. CPTAQ – Appui à une demande d'autorisation pour l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture présentée par le ministère des Transports du Québec – Pont chemin Corriveau
5. LEVÉE DE LA SESSION

12-16

RÉSOLUTION NO 12-16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

12,23 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

12.24 CPTAQ – Appui à une demande d’autorisation pour l’aliénation et l’utilisation à une fin autre que l’agriculture présentée par la ministère des Transports du Québec – Pont chemin Corriveau

**12-17 RÉSOLUTION NO 12-17
CPTAQ – APPUI À LA DEMANDE
D’ALIÉNATION ET D’UTILISATION À UNE FIN
AUTRE QU’AGRICOLE
DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le pont enjambant le ruisseau Francoeur sur le chemin Corriveau a atteint sa fin de vie utile et doit être remplacé en 2012;
- 2 Le ministère des Transports du Québec désire acquérir une partie du lot 11A-Ptie, Rang 11, cadastre officiel du Canton de Kingsey, circonscription foncière de DRUMMOND, d’une superficie de 115 mètres carrés, appartenant à M. André Rivard;
- 3 Le ministère des Transports du Québec désire obtenir une servitude de travail sur une partie du lot 11A-Ptie, Rang 11, cadastre officiel du Canton de Kingsey, circonscription foncière de DRUMMOND, d’une superficie de 528 mètres carrés, appartenant à madame Claudette Labrecque;
- 4 Le ministère des Transports du Québec désire obtenir une servitude de travail sur une partie du lot 11A-Ptie, Rang 11, cadastre officiel du Canton de Kingsey, circonscription foncière de DRUMMOND, d’une superficie de 505 mètres carrés, appartenant à madame Rolande Langlois;
- 5 Les superficies en acquisition et en servitude de travail demandées par le ministère des Transports du Québec sont celles requises afin de procéder à la reconstruction de la structure du pont;
- 6 Les conséquences d’une autorisation à ce projet sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d’utilisation agricole des lots avoisinants n’empêche en rien le processus de l’agriculture;
- 7 Le projet respecte les contraintes et les effets résultant de l’application des lois et règlements, notamment en matière d’environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;
- 8 Ce projet ne peut pas avoir la disponibilité d’autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l’agriculture;
- 9 L’homogénéité de la communauté et de l’exploitation agricoles n’est nullement atteinte;
- 10 Il n’y a d’effet négatif sur la préservation pour l’agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région;

- 11 Ce projet préserve la constitution des propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;
- 12 Le projet n'a pas d'effet sur le développement économique de la région;
- 13 La demande du ministère des Transports du Québec est conforme à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **APPUI À LA DEMANDE.** La Ville de Kingsey Falls appuie la demande du ministère des Transports du Québec relativement à l'aliénation et à l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 11A, RANG 11, du cadastre officiel du CANTON DE KINGSEY, circonscription foncière de DRUMMOND d'une superficie totale de 1 148 mètres carrés.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la CPTAQ et au ministère des Transports du Québec.

12.25 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 19 h 05.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Gino Dubé
Directeur général et greffier

